Nom : **Bourgougnon**

Prénoms : Jean Baptiste Emile Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 537

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 2 Août 1878, à Rongères, canton de Varennes, département de l'Allier, résidant à Cusset, canton du dit, département de l'Allier, profession de maître-répétiteur

fils de Gilbert et de Devaux Marie Mathilde Catherine Benoîte domiciliés à Huriel, canton du dit, département de l'Allier

N°. 89 de tirage dans le canton d'Huriel

SIGNALEMENT.

Cheveux id, sourcils chatains

yeux gris, front ordinaire

nez moyen, bouche moyenne

menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 68 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 5

militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon dispensé article 23 ~~engagement décennal~~ Etudiant ès lettres

Compris dans la 3e partie de la liste du recrutement cantonal (e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé à compter du 14 Novembre 1899, arrivé au corps le dit jour, N° Mle 1421, soldat de 2e classe,

Caporal le 22 Septembre 1900

Envoyé dans la disponibilité le 22 7bre 1900

Certificat de bonne conduite "accordé"

Breveté vélocipédiste août 1900

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Bourgougnon Jean
bapt. Emile.
cl 1898 no mle 537

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Libéré ~~définitivement~~ du ~~de toutes obligations militaires~~ au 18 novembre 1917 et réintégré à sa subdivision d'origine.

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1 octobre 1912

Libéré du service militaire le ~~18 novembre 1917~~

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	159e Régt d'Infie	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	~~Régt d'Infanterie à Gap~~	~~7045~~
	Régiment d'Infanterie	~~8218~~
	de St Etienne	26089
	~~12e Régt de Zouaves~~	
	~~à Sathonay~~	
	~~(crce mobile du 6 mars 09)~~	
	Régt d'Infie de Montluçon	07440
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	104 Régt d'Infanterie	4/2062
	~~13 E. du Train Hippo~~	
	~~13 E. du Train Hippo~~	
	Sans affectation	

Numéro au contrôle spécial du recrutement.

~~911~~
~~50~~
~~30~~
~~8~~
~~37~~

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
22 7bre 1900	Cusset, au Collège	Roanne	R
19 janvier 1902	Moulins au Lycée	Montluçon	R
9 Octobre 1902	Clermont Ferrand rue Delarbre	Clermont Fd	R
11 Janv. 1904	Guéret Avue de la Gare Mon Bouzat	Guéret	R
8 février 1905	Bd des Casernes 11 à Oran.		R.
26 janvier 1906	10 rue Barathon à Montluçon		R.
12 février 1908	Cusset, rue J. Bapte Bru	Roanne	R
7 février 1911	Cusset 7, r. J.Bte Bru	Roanne	~~D~~ 7/6

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er 9bre 1902	~~1912~~	~~1918~~	~~1924~~

---

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)

Fiches alphabétique d'affectation et matriculaire créées le
Fiche matriculaire envoyée le

Nom : Bourgougnon

Prénoms : Jean Baptiste Emile Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 537

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 2 Août 1878, à Rongères, canton de Varennes, département de l'allier, résidant à Cusset, canton du dit, département de l'allier, profession de maître répétiteur

fils de Gilbert et de Devaux Marie Mathilde Catherine Benoîte domiciliés à Huriel, canton du dit, département de l'allier

N°. 89 de tirage dans le canton d Huriel

SIGNALEMENT.

Cheveux ch, sourcils chatains

yeux gris, front ordinaire

nez moyen, bouche moyenne

menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 68 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 5 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon dispensé article 23 ~~engagement décennal~~ / Etudiant ès lettres

Compris dans la 3e partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé à compter du 14 Novembre 1899, arrivé au corps le dit jour, N° Mle 1421, soldat de 2e classe,

Caporal le 22 septembre 1900

Envoyé dans la disponibilité le 22 7bre 1900

Certificat de bonne conduite "accordé"

Breveté vélocipédiste août 1900

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er 9bre 1902

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

a rempli les conditions exigées pour la dispense (licencié ès lettres le 22 octobre 1903 2/ Nommé sergent le 2 septembre 1905. Passé dans la subdivision de Roanne par changement de domicile du 7 Février 1911. Passé au 104e Regt d'Infanterie 12 Classé sans affectation le 15 nov. 1926. 13 Réintégré à la subdivision d'origine le 10-11-27

A accompli une période d'exercices dans le 121e Régt d'Infie du 25 Août 21 sepbre 1902

A accompli une 1re période d'exercices dans le 99e Regt d'Infie du 21 août au 17 7bre 1906

A accompli une 2e période d'exercices dans le 99e regt d'Infrie du 17 Août au 2 7bre 1909

Passé dans l'armée territoriale le 1er octobre 1912.

Sans affectation le 15 Novembre 1926

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

1/ Rappelé à l'activité (Décret de Mobon Génle du 1er Août 1914)

Affecté au 104e Regt d'infie n° au repre 20641. 2 Arrivé au corps le 3 août 1914. 3 Parti aux armées le 7 octobre 1914. 4 Détaché à la mission militaire Française attachée à l'armée Britannique arrivé le 24 octobre 1916 (Interprète) 5 Passé au 19e Es. du Train des E.M. le 24 octobre 1916.

6 Nommé Adjudant le 1er septembre 1918.

7/ Mis en congé illimité de démobilisation 29-1-19 1er échelon et rattaché au 14 Train ... dépôt démobilisateur (CM 26559 1/0 du 7 décembre 1918) se retire à Cusset, cours Tracy n° 1 (Allier) 8 Affecté plan P dans la réserve au 13e Es. du Train hippo. 9 Maintenu service Armé invalidité temporaire de 10% Forcheing par la Comssion de Réforme de Roanne le 4 mai 1920 pour Asthénie amaigrissement. fatigue de guerre. 10 Maintenu service Armé proposé pour une pension temporaire avec évaluation de l'invalidité à 10% par la C.R. de Roanne du 9 décembre 1922 pour " Asthénie et état général un peu déficient." 11 Maintenu service armé proposé pour une pension permanente avec évaluation de l'invalidité à 10% pour " Asthénie, anémie légère et état général un peu déficient Décision de la Comsion de Réforme de Roanne du 14 mars 1924

Campagnes contre l'Allemagne

Intérieur du 3 - Août 1914 au 6 octobre 1914

aux armées du 7 octobre 1914 au 28 janvier 1919

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

159e Régt d'Infie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

~~Régt d'Infanterie à Gap~~

~~Régiment d'Infanterie de St Etienne~~

~~12e Régt de Zouaves Sathonay (cre mte du 6 mars 09)~~

~~Regt d'Infie de Montluçon~~

104e Regt d'Infanterie

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

~~19 Es. du Train Hippo~~

~~13 Es. du Train Hippo~~

Sans affectation

NUMÉRO au répertoire du corps.

[illegible]

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Numéro au contrôle spécial du recrutement.	Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
	22 7bre 1900	Cusset, au Collège	Roanne	R
	19 Janvier 1902	Moulins au Lycée	Montluçon	R
~~211~~ ~~50~~	25 Octobre 1902	Clermont Ferrand rue Delarbre	Clermont Fd	R
~~30~~ 8 ~~37~~	11 Janv. 1904	Guéret Ave de la Gare Mon Bouzat	Guéret	R
	8 Février 1905	Bd des Casernes 11 à Oran.		R.
	26 Janvier 1906	10 rue Barathon à Montluçon		R.
	12 Février 1907	Cusset, rue J. Bapte Bru	Roanne	R
	7 février 1911	Cusset 7, r. J.Bte Bru	Roanne	~~D~~ 7/6

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
	1er 9bre 1902	1912	1918	1924

(1) Le ... ion du 4 décembre 1889.

(2) L'i ... comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

(3) Po ...

Po ...

Po ... Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Fich